

Observatoire de la Participation citoyenne

Compte-rendu de la réunion du mardi 8 septembre 2026

Habitants : Bouchra Daoudi, Laurence Bertrand, Eléa Lamblin, Jean-Marc Serigny et Thierry Vermorel

Elus : Marine Legendre (adjoindte à la participation citoyenne), Pascale Galliard, Michel Chapuis et Maximin Ytournel

Agent : Céline Verdon (responsable du service Vie locale)

Excusés : Yves Leforestier, Jean-Claude Tisseyre et Jean-François Redon

Information : Sylvie Crozel s'est désistée, c'est pourquoi nous avons proposé la place vacante à Eléa Lamblin. Enimie Quentin Georget, l'autre personne non retenue lors du tirage au sort, ayant déclinée de participer à l'OPC.

1- L'OPC saison 2

Le groupe de travail a été créé en janvier 2022 et a fonctionné jusqu'en décembre 2025. Puis il a été relancé suite aux élections municipales.

Rappel des objectifs et des missions principales du groupe qui ont été délibéré au conseil municipal du 18 mai 2026.

L'Observatoire de la Participation Citoyenne (OPC)

Ses objectifs sont les suivants :

- 1- Evaluer les démarches de participation citoyenne à La Tronche
- 2- Proposer et élaborer des actions pour renforcer la participation citoyenne
- 3- Mettre en œuvre le budget participatif
- 4- Mettre en œuvre la Pause Citoyenne

Le rôle principal de l'OPC est d'émettre un avis consultatif et des propositions à la majorité municipale qui instruit et décide, in fine.

Sa composition est la suivante

- 6 élus : 4 de la majorité et 2 de l'opposition,

- 6 habitants tirés au sort après un appel à candidature. Les anciens membres de l'OPC peuvent proposer à nouveau leur candidature. L'instance est ouverte aux personnes majeures habitants sur la commune. Dans l'idéal, la parité hommes-femme est respectée.
- une technicienne ville

L'instance est pilotée et animée par Marine Legendre, adjointe en charge de la participation citoyenne, qui est accompagnée par la responsable du service Vie locale.

Les participants s'engagent à respecter la charte de participation citoyenne, et les « règles du jeu » de l'instance fixées par l'élue, ils doivent s'investir pendant au moins deux ans, renouvelable.

L'OPC est renouvelée pour une période de 6 ans, jusqu'à la fin du mandat.

Bilan de l'OPC sur la période 2022-2025

Pilotage et mise en œuvre du budget participatif #1 et #2

Proposition d'une Pause Citoyenne expérimentée lors du conseil municipal du 26 mai 2025.

Refonte de la charte de la Participation Citoyenne

Suivi de certaines instances et démarches de participation de la commune.

2- Règles de fonctionnement et projets de l'OPC

Organisation :

- Rythme des réunions : environ toutes les 6 semaines – variable selon l'avancement des projets
- Dates de réunion indiquées au moins deux mois avant sauf urgence.
- Respect des horaires et de l'ordre du jour.
- Absences : bien prévenir - En cas d'absences répétées non excusées, maximum 3 fois, la personne ne fait plus partie de l'OPC.

Concernant les absences répétées même excusées : garder de la souplesse, la personne doit montrer son intérêt pour le travail du groupe

- Validation de chacun pour partager le mail au sein du groupe pour les échanges via mail.
- Faire un retour aux mails de Céline.
- Le relevé de décisions sera sur le site ville avec le nom des présents mais anonymisés pour les décisions. Envoi au préalable au groupe pour validation du CR avant diffusion la semaine suivante.
- Rôle des élus par rapport aux habitants : cet espace n'est pas une tribune politique.

Qualité de travail en séance :

- Maître du temps et maître de la parole à mettre en place si besoin. Respect des prises de parole. Concision dans sa prise de parole pour donner de la place à chacun.
- Prise de décision : au consensus général - jusqu'à la levée des objections - Vote à main levée si pas de consensus
- Pas de remise en cause de travail de l'OPC sur la période 2022-2025
- Préparation des réunions : lire les documents envoyés en amont, au moins une semaine avant

- Espace d'échanges, de co-construction, d'écoute et de bienveillance
- Confidentialité des échanges du groupe de travail

Projets à venir :

Budget participatif #3

Renouvellement de la Pause Citoyenne

Autres propositions pour renforcer la participation citoyenne

Evaluer les démarches de participation citoyenne sur la commune

3- Charte de la Participation Citoyenne

Lecture commune. Pas de remarques.

4- Budget participatif #3

Rappel du calendrier :

- Appel à projets du 4 mai au 15 juin 2026 → 14 projets ont été déposés.
- Etude de recevabilité réalisée le 30 juin
- Phase d'instruction par les services du 1^{er} juillet au 15 novembre (puis phase de réalisation des supports de communication avec, entre autres, la réalisation des films)
- Phase de vote des Tronchois du 14 janvier au 15 février 2027 (4 semaines)
- Dépouillement avec l'OPC et annonce des résultats fin février /début mars 2027
- Réalisation des projets jusqu'en décembre 2028

Informations sur l'avancement de l'instruction des projets :

- Embellir ma ville pour l'aimer plus : les plaques de rues ne sont pas du ressort de la ville mais une compétence métropolitaine. Echanges avec le porteur de projet pour faire évoluer son projet vers des panneaux dans les parcs. Il était d'accord, mais pour des raisons personnelles, il abandonne le projet.
- La Tronche respire – Des rues plus fraîches et plus durables : les voiries et îlots routiers sont de compétence métropolitaine. Accord du porteur de projet pour travailler sur un espace communal et le désimperméabiliser / végétaliser au niveau du parking de l'école Carronnerie par exemple.
- Ateliers féministes : accord des porteurs de projet pour que le projet soit ouvert à tous. Poursuite de l'instruction.

- Le verger des naissances. Accord des porteurs de projet pour que les plantations se fassent sur le domaine public (pas de don personnel).

Pour les autres projets, instruction en cours.

Information postérieure à la réunion : pour des raisons personnelles, la porteuse de projet abandonne les projets « Changer de regard ! » et « Le Rachais, cœur vivant de La Tronche ».

Des pistes de réflexion sont discutées pour la prochaine édition du budget participatif :

- Dans le règlement, ajouter un critère sur le fait qu'un projet ne doit pas être politique.
- Ne plus prévoir la possibilité de faire des projets de fonctionnement mais uniquement des projets d'investissement ?

Information post réunion : Afin de définir si les projets de fonctionnement des deux éditions précédentes ont été un succès, tous les éléments de bilan ont été détaillés dans le CR de réunion OPC du 16 juin dernier. Sur les deux éditions précédentes, 4 projets sur les 11 ont été des projets d'animations ou de sensibilisation et 8 projets sur les 11 sont du budget de fonctionnement.

L'évolution du règlement sera à travailler l'année prochaine à l'issue de cette édition du budget participatif.

5- La Pause Citoyenne

- Rappel des objectifs :

- Faire venir les Tronchois au conseil municipal (CM),
- Impliquer les citoyens dans la politique de leur commune,
- Communiquer et rendre compte des politiques communales par les élus,
- Répondre aux questions des habitants,
- Faire se rencontrer les élus et les habitants,
- Acculturer au fonctionnement institutionnel,
- Sortir du principe du citoyen consommateur et
- Renouer le lien et la confiance entre élus et habitants.

- Rappel des modalités :

Initialement, suspension de 45 min lors du conseil municipal pour aborder un thème annoncé à l'avance (via le magazine municipal).

Déroulé : un temps de présentation de 10-15 min max puis un temps de questions- réponses entre les habitants et les élus. Les questions envoyées à l'avance sont posées en premier par leurs auteurs puis les autres questions du public peuvent être posées directement.

Une expérimentation a eu lieu lors du CM du 26 mai 2025 sur la nouvelle école maternelle.

Pascale jouait le rôle de facilitatrice : présentation de la Pause Citoyenne, respect du timing, gestion des prises de paroles, garante du respect du cadre

- Retours de cette expérimentation suite à un questionnaire envoyé aux élus et au public :

Les + : le principe général

donner plus envie aux habitants d'assister au CM

le déroulé (présentation puis questions)

le rôle de Pascale (non impliquée sur le sujet - neutralité)

CR écrit sur le site ville

Les - : limiter le nombre de questions pour une personne (sinon cela devient un débat politique)

Assouplir le cadre des questions / réponses qui est trop rigide,

Questionner la possibilité pour les élus (majorité comme opposition) de poser des questions,

Pour éviter les frustrations, rappeler en introduction que c'est un temps d'information et d'échanges et non de participation ou de concertation.

Test de filmer cette séance mais rendu de mauvaise qualité, essai non renouvelé

- Nouvelle Pause Citoyenne au CM du 12 octobre

Le thème retenu par le Maire est la ZFE : zone à faibles émissions. Pause Citoyenne en début de CM de 19h30 à 20h15 (45 min).

Présence de Gilles Moreau, Vice-Président Métro à l'énergie, à l'air et au climat et de Camille Rieux, responsable de la qualité de l'air à la Métro (ou son / sa remplaçant (e))

Une communication est prévue dans l'actu de septembre puis dans le Mag d'octobre pour informer et recueillir les questions des Tronchois au moins une semaine avant sur l'adresse mail participation@latronche.fr

A noter que Loïc fera la prise de notes des questions / réponses pour qu'ensuite un CR soit écrit et disponible sur le site ville, en plus de la présentation de la Métro.

Qui anime ? Pascale animera la prochaine Pause Citoyenne du 12 octobre. Un autre élu ou un habitant de l'OPC pourra animer la suivante afin de changer.

Qui peut poser les questions ? Habitants comme élus peuvent poser des questions. Cependant, priorité est faite aux questions des habitants. Les élus pourront poser leurs questions par écrit avant ou pendant la Pause Citoyenne.

6- Propositions pour améliorer la participation citoyenne

Tour de table pour collecter les propositions. Deux propositions principales ressortent :

- Faire une campagne de communication afin d'inciter plus de Tronchois à s'inscrire au SMS. Ce moyen étant un bon levier de communication mais pas assez connu des habitants.
- Etudier l'instance de la Métro « la Commission Consultative des Services Publics Locaux = CCSPL » à laquelle participe Bouchra.

Notre prochaine réunion est le mardi 6 octobre de 18h à 20h, au salon de la Villa Brise des Neiges puis le mardi 17 novembre de 18h à 20h également.

Merci à tous de votre participation !